BULLETIN DES MARETS

N° 222 - mai 2025

En route vers le No 333 ??

Nous voici donc parvenus au Numéro 222 du « Bulletin des Marêts » !! Déjà !? Cela donne un peu le vertige tout de même et, très honnêtement, je ne savais pas ce qu'il en serait à l'avenir lors de la publication du No 1 en février 2002…..Je le prouve aussitôt d'ailleurs car je ne résiste pas au plaisir de vous restituer ci-après l'intégralité de ma première communication qui n'était d'ailleurs pas destinée à devenir une sorte « d'éditorial mensuel », ce qu'il est devenu en fait :

« ***QU'EST-CE QUE C'EST QUE ÇA ?***

Voilà, ça y est !!!! Nous y pensions depuis longtemps, au moins 6 ans pour les plus anciens du Conseil Municipal, et cela ne s'était pas fait car il ne suffit pas de penser. Il faut faire et le temps file vite au fil des activités des uns et des autres. Alors on se dit qu'il faudrait se lancer un jour, tenter de créer un lien, aussi fin soit-il, entre les 135 habitants de notre Commune, nombre comparable par ailleurs à la population de seulement quelques étages de grands immeubles urbains ! Nous sommes donc peu et beaucoup à la fois, avec nos identités propres, nos idées variées, nos projets, nos espérances et nos craintes, et malheureusement souvent seuls dans la peine ou la difficulté.

L'addition de ces différences peut constituer une magnifique richesse à condition de communiquer et communiquer c'est assez simple : il faut se regarder, se parler, s'opposer parfois mais se respecter toujours. Et il faut aussi des outils, des passerelles, des portes et des fenêtres à ouvrir pour découvrir des jardins qui pourraient devenir accueillants pour peu que l'on y jette des graines prêtes à germer.

Alors ? Qu'est-ce que ce bulletin ??? A vrai dire on ne sait pas encore ce que c'est et surtout pas ce que cela deviendra ! Cela dépend de tant de facteurs, tant d'ingrédients ! Mais nous avons décidé de nous lancer et nous avons l'intention de faire une « publication » » le 15 de chaque mois…..C'est très ambitieux ! Mais avec vous tous, cela peut devenir très facile, car ce bulletin n'est pas spécifiquement « municipal », c'est-à-dire que l'information ne doit pas venir que de la Mairie, et puis cela ne doit pas comporter que de l'information mais il faut y accueillir tout ce qui intéresse, passionne, intrigue, amuse, chagrine, révolte tout un chacun s'il désire en parler.

Rien n'y sera interdit, à condition toutefois et bien évidemment de rester dans des limites légales et respectueuses des uns et des autres, et rien n'y sera obligatoire. Pas nécessairement de rubrique habituelle. Certains apprécieront, d'autres s'en moqueront, d'autres encore jugeront qu'on peut faire mieux. Et ils auront tous raison ! Et les esprits critiques sont cordialement invités à nous montrer leur différence : nos pages leur sont ouvertes…

Bienvenue donc à vos coups de cœur, à vos coups de gueule, à vos annonces, vos commentaires, vos anecdotes, vos souvenirs, vos dessins, vos photos, bienvenue à TOUT et à TOUS. »

Février 2002-Mai 2025. Je n'ai pas un seul mot à changer, tout en rajoutant de vifs remerciements à tous ceux qui ont permis, permettent et permettront encore je l'espère, de maintenir ce lien entre nous tous, habitants des Marêts et même d'autre part, puisque les numéros se diffusent et se dispersent ici et là au fil du temps. Outil de communication officielle mais aussi outil de diffusion d'idées diverses, et toutes, je dis bien « toutes » contestables, discutables et intéressantes car c'est dans l'échange respectueux, même s'il est parfois passionné, que se construit et se solidifie le lien démocratique que nous devrions avoir tous au cœur de maintenir le plus élevé possible. Il en va de notre volonté individuelle et collective et de notre responsabilité de citoyen du Monde.

Gérard COGNYL

AVRIL 2025 : Adresse postale unique

Article

ÉCRIRE À L'ASSURANCE MALADIE DE SEINE-ET-MARNE

Une adresse postale unique, une messagerie sécurisée et un téléservice pour déposer des documents manquants au traitement d'un dossier… L'Assurance Maladie a à cœur de rendre toujours le meilleur service à ses assurés.

Adresse postale unique
Depuis plusieurs années, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Seine-et-Marne a mis en place une adresse postale unique pour simplifier les démarches des assurés. Pour que les courriers (simples ou recommandés) soient bien réceptionnés, quel que soit son lieu de résidence, une seule adresse à retenir :

CPAM DE SEINE-ET-MARNE
77605 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 03

Échanges par mail
Pour encore plus de rapidité et de simplicité, il est possible d'échanger par mail avec la CPAM depuis le compte ameli. La CPAM accuse réception de toute demande et répond directement sur la messagerie sécurisée intégrée au compte.
Pour utiliser leur compte ameli de façon optimale et sécurisée, les assurés doivent s'assurer d'avoir indiqué une adresse mail à jour, c'est-à-dire une adresse qu'ils peuvent facilement et régulièrement consulter.

Complément de dossier, le téléservice malin du compte ameli !
Lorsqu'il manque un ou plusieurs documents pour traiter un dossier, l'Assurance Maladie prévient l'assuré par courriel. Elle l'invite à utiliser le téléservice « Complément dossier » disponible dans son compte ameli. Grâce à lui, l'assuré peut directement envoyer les documents manquants via Internet. Son dossier sera ainsi traité de manière rapide et sécurisée. Pratique !

Visuel

Voltaire et Rousseau toujours d'actualité...

Le propos de Gérard Cognyl dans son analyse "IA contre IH" et ses références à Albert Camus, à la philosophie Ubuntu ou encore à Jacques Brel entre autres, qui mettent en évidence des notions d'humanité, de solidarité, de partage, désignant l'humain comme une personne parmi d'autres, m'a plongé dans des pensées auxquelles je suis attaché et que de surcroît le contexte de ce mois de mai qui s'achève a exacerbé...Dans un même temps, Colibri l'un des chats de la famille m'a fait comme un clin d'œil en s'installant, alors que je suis devant mon écran, dans le fauteuil qui se trouve à mes côtés... un Voltaire hérité de ma belle-famille.

Le hasard a voulu que peu avant, je m'étais plongé, suite à la lecture de Gérard, dans des écrits d'auteurs de référence qui ont laissé de belles empreintes dans notre histoire et que la scolarité de nos générations nous avait fait connaître, étudier : Voltaire, justement et Rousseau dont le conflit qu'on leur a connu n'a pas empêché d'apporter, montrant par ailleurs que l'on peut faire avancer les choses, même en situation de désaccord avéré...

Pour illustrer mon propos du jour, outre la photo du moment de Colibri sur son Voltaire, je propose une pensée de celui auquel le fauteuil fait aussi référence, tout comme une citation de Rousseau et une illustration de "Gavroche", dans "Les Misérables" de Victor Hugo et dont l'histoire se déroule au début du 19ème siècle entre la Bataille de Waterloo et la révolution de juin 1832...

- De Voltaire : *"Chaque homme est coupable de tout le bien qu'il n'a pas fait".*
- De Rousseau : *"Les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien".*

Rémi TILLET

PAUL nous invite à la Fête des Voisins

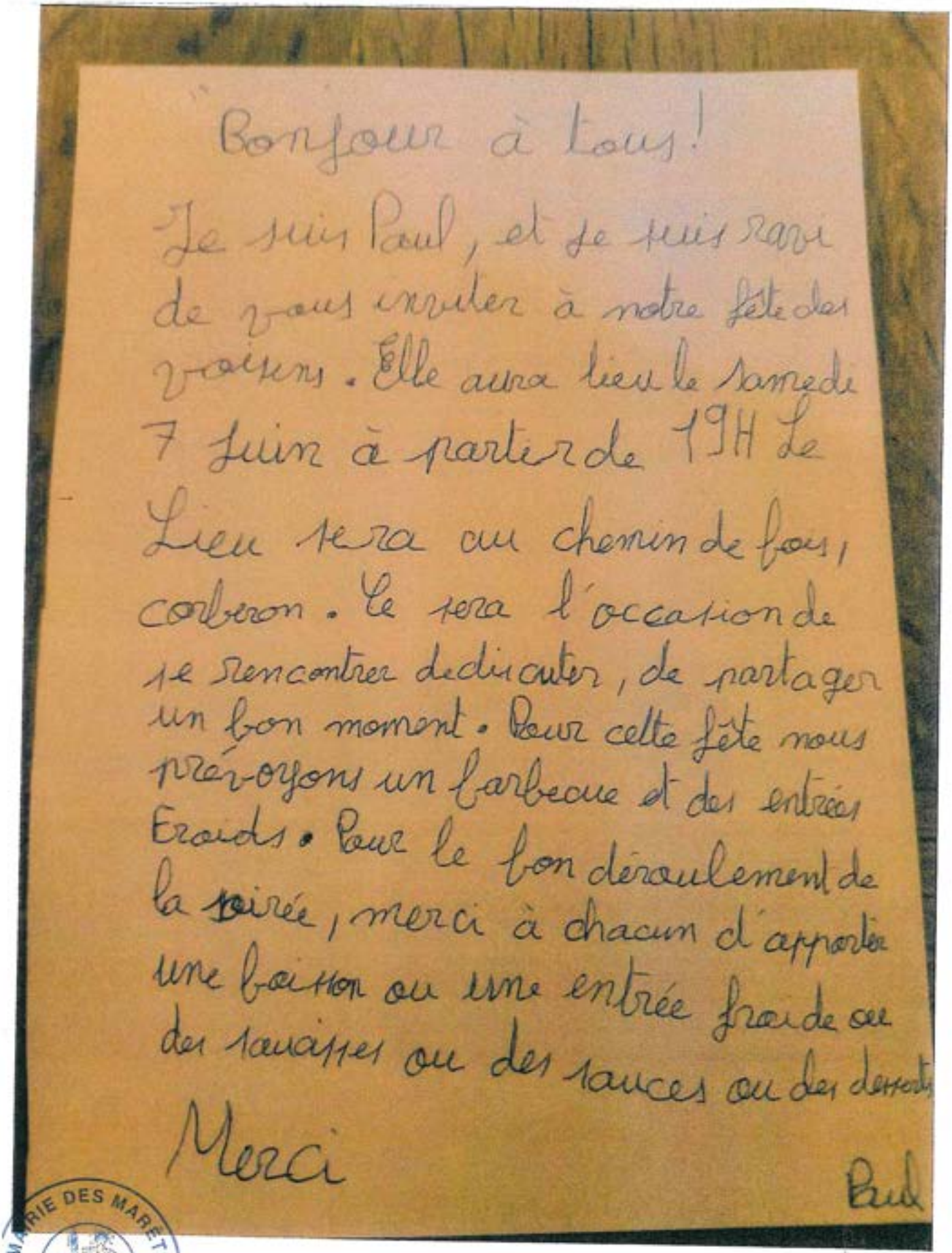

Bonjour à tous !

Je suis Paul, et je suis ravi de vous inviter à notre fête des voisins. Elle aura lieu le samedi 7 juin à partir de 19H Le Lieu sera au chemin de fous, corberon. Le sera l'occasion de se rencontrer discuter, de partager un bon moment. Pour cette fête nous prévoyons un barbecue et des entrées froids. Pour le bon déroulement de la soirée, merci à chacun d'apporter une boisson ou une entrée froide ou des salades ou des sauces ou des desserts

Merci

Paul

MAIRIE DES MARÊTS
Seine-et-Marne

Inscription (non obligatoire !) au 06 03 96 32 22

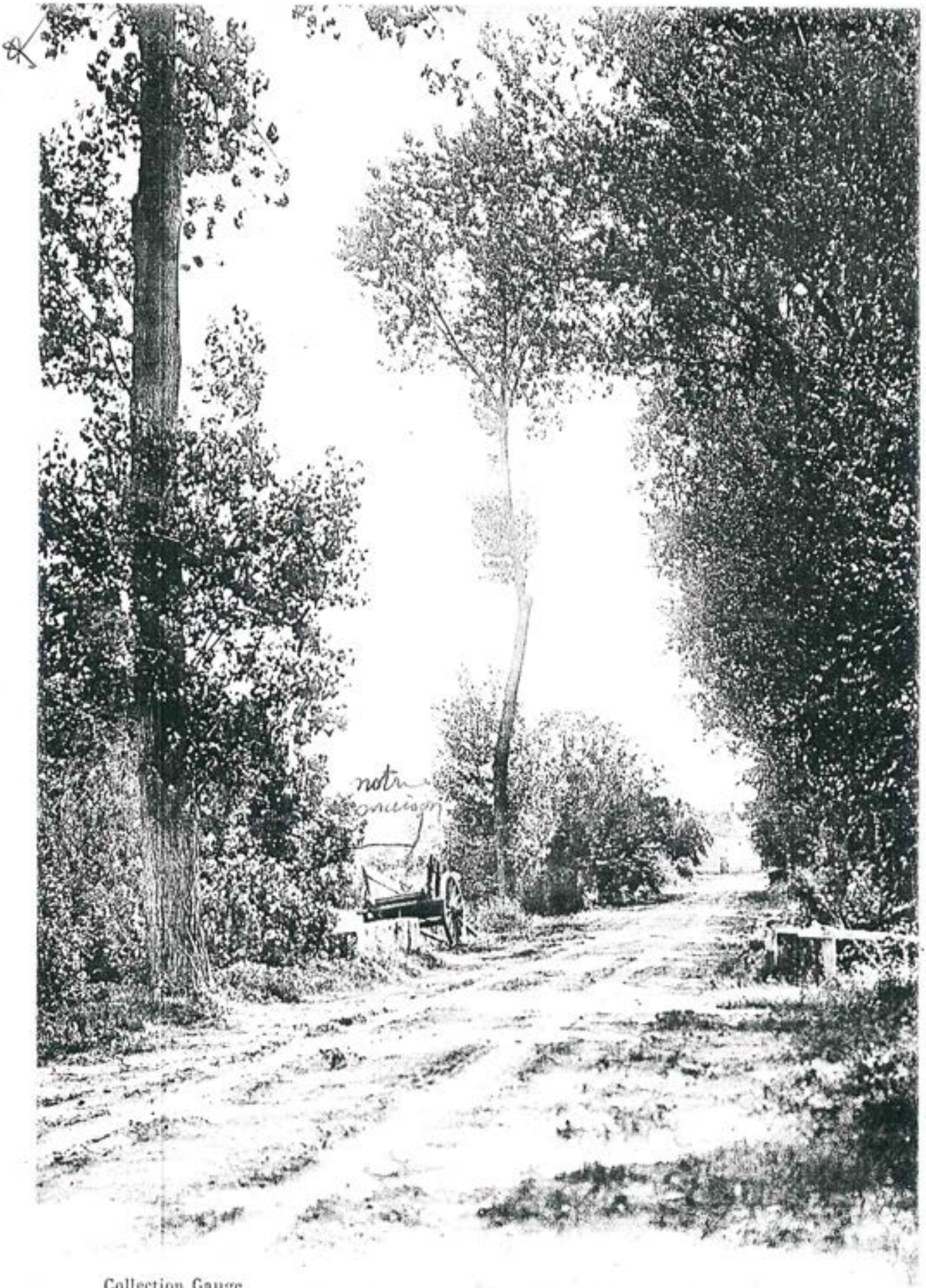

Collection Gauge

Corberon — Le Vieux Pont

DE PIERRE ET DE PAPIER

L'œuvre de la Marquise de Maillé
au service du Patrimoine

Musée Bossuet
MEAUX

Exposition
du 17 mai 2025
au 4 janvier 2026

Exposition d'intérêt national

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Région Île-de-France

seine & marne 77

Pays de Meaux

Meaux

CITÉ ÉPISCOPALE

CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

RIONS UN PEU !

Perles du Bac 2006

(en gras le commentaire du correcteur)

- On peut suivre une rivière dans un sens et dans l'autre sens en l'avalant.

  (Bon courage)

- Les quatre points cardinaux sont le haut, le bas, l'est et l'ouest.
  (C'est pourtant simple)

- La Terre tourne en rond dans un sens et en travers dans l'autre sens.
  (Là c'est pas très clair)

- Socrate parlait beaucoup car il avait la langue bien pendante.
  (Ben oui, ça donne soif)

- Au pluriel, on dit des « cristaux » car il y a plusieurs cristals.
  (Logique imparable)

- Les devoirs où il y a des conjugaisons s'appellent les devoirs conjugaux.
  (Voilà qui est bien dit)

- Victor Hugo est né à l'âge de 2 ans
  (Le pauvre)

- Un sonnet est formé de deux quatrains et de deux tiercés.
  (Gagnants bien sûr)

- Toute sa vie Montaigne a voulu écrire mais il n'a fait que des essais.
  (J'aime bien aussi)

- A la fin de sa vie, l'écrivain Hemingway s'est suicidé pour mettre fin à ses jours.
  (The end)

- Un polygone est une figure qui a des côtés un peu partout.
  (C'est à peu près ça)

- On dit qu'une ligne droite est perpendiculaire quand elle se met à tourner d'un coup.
  (Rouler bourré)

- L'ovale est un cercle presque rond, mais quand même pas.
  (Il ne faut pas exagérer)

COMMUNIC'ACTIONS MUNICIPALES

Anniversaires :

Sont à fêter du 15 Mai au 14 Juin, sauf erreur ou omission que vous voudrez bien me signaler et excuser. Et si la date est déjà passée du fait du sempiternel retard apporté à la confection du Bulletin, cela fera toujours une occasion de plus de boire un coup à nouveau !

Jules MAURER 8 ans le 16 mai

Serge BACHELET né un 18 mai

Christophe MAURER né un 18 mai

Jean-Baptiste MAURER né un 18 mai

Alexis KALETA né un 19 mai

Melkeir BENCHERGUI née un 20 mai

Élodie BAUBRY née un 21 mai

Alain DELAGNEAU né un 21 mai

Hugo BAUBRY 6 ans le 25 mai

Yleana DUBOIS 3 ans le 25 Mai

Michèle GUYARD née un 25 mai

Émilie KALETA née un 25 mai

Mehdi SLAÏM né un 25 mai

Eugénie SAINT 14 ans le 30 mai

Tom ARBOR né un 07 juin

Léa SARRE 13 ans le 07 juin

Séverine VERWAERDE née un 08 Juin

Axel CLANCE né un 09 juin

Communication :

Rémi Tillet, mois après mois dans nos éditions successives, distille des pensées et idées toujours intéressantes et, sans avoir l'air d'y toucher, nous incite ainsi à réfléchir, d'une façon douce et apaisée, dont je ne suis pas capable et qui me fait envie !

Je vous le rappelle : n'hésitez pas à intervenir pour tout sujet ou critique de votre choix. Nos colonnes vous sont ouvertes. Souvenirs, photos, anecdotes, recettes ou autres, opinions diverses... Vous avez tous quelque chose à dire et ce Bulletin a été conçu pour cela.

RAPPEL : nous avons mis en place l'application « Panneau Pocket » qui vous permet d'accéder à des informations rapides sur l'actualité communale et autres. C'est gratuit et à télécharger sur Google par exemple, soit en téléchargeant cette application sur votre ordinateur = app.panneaupocket.com

A ce jour, 162 d'entre vous sont « abonnés » aux informations des Marêts et 1283 connexions ont été notées depuis le 03 Mai 2025 sur notre application communale ! N'hésitez pas, c'est un bel outil d'information rapide et d'alerte en cas d'urgence.

Déchetterie :

Je vous rappelle qu'il est désormais de nouveau possible de prévoir un transport en déchetterie pour les personnes qui ne pourraient le faire elles-mêmes. Si cela vous intéresse, contactez – moi pour déterminer le jour possible ***mais ne mettez rien sur la voie publique avant d'en avoir eu l'autorisation .***

Éclairage public :

Ce n'est pas une nouveauté mais il apparaît après diagnostics que sur 43 points lumineux d'éclairage public, seuls 9 d'entre eux sont aux normes actuelles !! Sans oublier 2 des 3 armoires de commande qui sont obsolètes....

Des travaux de mise aux normes sont à envisager pour les prochaines années, soit une réfection globale en fonction des coûts et subventions éventuelles, soit peu à peu si la première option s'avère trop lourde.

Médaille d'honneur communale :

Suite à la décision du Conseil Municipal attribuant cette médaille d'honneur à Josette Bornet, j'ai eu le plaisir de la rencontrer sur son lieu de retraire le 10 mai dernier et je lui ai remis cette médaille bien méritée pour son exceptionnelle implication d'élue communale pendant 13 ans, adjointe d'un maire assez dispersé ! Elle se porte très bien dans un environnement très agréable et parfaitement adapté à son esprit d'indépendance et à sa sécurité personnelle.

Travaux communaux :

Cela n'en finit jamais !! On avance, on avance mais il reste tant à faire que cela donne un peu le vertige ! Liste non exhaustive : défense incendie des 3 hameaux, finalisation de l'assainissement autonome, réfections des voiries communales, intérieur, huisseries et vitraux de l'église + ravalement du clocher, implantation de panneaux routiers pour limitation à 30 Km/h, pose d'un miroir pour amélioration de la visibilité routière.....et je suis sûr d'en oublier !!

Les coûts sont très différents les uns des autres mais comment faire avec nos si faibles moyens ? D'abord prioriser l'action première à mettre en œuvre, puis la chiffrer, puis voir comment la financer...ou pas.

En l'état, après réfection de la toiture de la mairie, implantation d'un city-stade, réfection de la charpente et de la toiture du chœur de l'église, nous avons opté pour la mise en place d'une défense incendie à Corberon où se situe un établissement Adapei (adultes handicapés). Le projet d'une citerne enterrée est chiffré à environ 100000,00 € TTC et nous restons dans l'attente d'une réponse à notre demande de subvention. Nous verrons alors comment réaliser ou non cette implantation.

Urbanisme :

Je vous rappelle que pour vos éventuels projets d'urbanisme il est infiniment préférable et plus productif de venir m'en parler en mairie avant tout dépôt officiel d'une demande par vous-même ou par le professionnel que vous aurez choisi. Il est en effet parfois apparu qu'un projet ne pouvait absolument pas être accepté du fait de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou qu'il pourrait l'être après quelques adaptations. Mais si le projet non acceptable en l'état est déposé tel quel cela conduit à un refus après une procédure d'instruction chronophage pour tout le monde : la mairie, la Communauté de Communes et vous-mêmes….

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Mercredi 8 h à 12h et 12 h30 à 16 h30

Le Maire

Gérard Cognyl

mairie.lesmarets@gmail.com

Tél :01 64 01 00 43

06 08 87 07 99

Site internet = lesmarets.com

01 64 01 93 81